

Ces maires parient sur le salariat des médecins

Pour contrer la pénurie de médecins, Thierry Simelière, le maire de Saint-Quay-Portrieux, a fait le pari de les salarier. Il imagine aussi un maillage de la santé du territoire via les intercommunalités.

Entretien

Thierry Simelière,
maire de Saint-Quay-Portrieux.

À Saint-Quay-Portrieux, il y a un an, un généraliste était parti à la retraite, un autre allait faire de même. La population s'inquiétait. Avec le soutien de son conseil municipal, le maire Thierry Simelière ouvrait un centre de santé en octobre 2018. Trois médecins salariés et deux secrétaires à mi-temps étaient recrutés.

Quel premier bilan tirez-vous de cette nouvelle organisation ?

Nous fonctionnons avec deux médecins salariés, qui ne font que du travail médical, sans aucune fonction administrative. 1 211 patients sont déjà venus : de Saint-Quay et des communes limitrophes, mais aussi de Plérin, Ploufragan, Lanvollon, Goudelin... Nous avons enregistré 1 910 consultations.

Ils répondent à une mission de service public, c'est le rôle d'un centre de santé porté par une collectivité et par l'impôt. Ils couvrent à deux les demandes (N.D.L.R. : le troisième n'a pas poursuivi), mais nous allons en recruter un troisième avant l'été.

Quels sont les points forts et les points à revoir ?

Après trois mois, les usagers sont satisfaits. Un manque est cependant apparu : les consultations à domicile. Début février, ce sera possible en appelant le secrétariat, qui réglera ces consultations. Et si quelqu'un ne justifie pas une visite à domicile, mais rencontre un problème de mobilité, le minibus de la ville pourra venir le chercher. Il faut un coordinateur aussi, pour l'aspect matériel et pratique.

Une élue assurera cette fonction.

Sur le plan financier, votre choix se montre-t-il viable ?

Nous allons devoir faire un complément de subventions car ce ne sera pas équilibré dans un premier temps. Les moyens, on se les donne. Nous travaillons aussi à obtenir des subventions complémentaires : Région, Caisse primaire d'assurance-maladie, Agence régionale de santé...

Le pari vous apparaît-il gagné ?

Cela demande beaucoup d'énergie, de présence des élus, auprès des médecins, des patients. Sur tous les plans, c'est un challenge pour l'équipe médicale et pour nous. Il va falloir une bonne année pour savoir si le pari est gagné.

Saint-Quay-Portrieux n'est pas la seule collectivité à tenter de lutter contre la désertification médicale...

Autour de Lamballe, de Guingamp et dans le sud du département, des idées ont germé au cours de l'année passée. Des maires sont prêts à mouiller le maillot. Les porteurs de ces projets se retrouveront le 30 janvier, à Saint-Quay-Portrieux, pour s'enrichir de l'expérience des autres et imaginer l'avenir. Déjà, plus de dix médecins salariés sont en train d'être recrutés, de Lamballe au pays de Guingamp, en passant par Plessala ou Saint-Quay-Portrieux...

À quoi pensez-vous en réunissant chez vous les autres porteurs d'expériences ?

Travaillons à mailler le territoire : d'abord entre les hôpitaux et les centres de santé. Et ces centres de santé peuvent ouvrir des antennes. Pour-



Au centre de santé de Saint-Quay-Portrieux, mi-janvier 2019, un patient, Philippe Demonceaux (à gauche), aux côtés d'un médecin, du maire, Thierry Simelière, et de Roxane Nogueire et Gaëlle Salvi, secrétaires.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

quoi pas créer un pool de remplaçants, qui pourrait intéresser des médecins retraités ?

Et l'agglomération briochine, dans cette vision globale de la santé de demain ?

Un fonds de concours devrait à l'avenir accompagner financièrement les communes et les médecins, à hauteur de 30 % de leur investissement,

plafonnés à 10 000 €. Tous les médecins, qu'ils soient libéraux ou publics. Cette mesure, je la demandais depuis trois mois, elle a été actée devant les 32 maires de l'agglomération le 13 décembre. Je réclame depuis longtemps l'engagement de Saint-Brieuc agglomération sur ce sujet. J'aurais aimé que ce soit plus porté par cette intercommunalité. Il y a un blocage de la Ville de Saint-Brieuc qui attend la concrétisation de son contrat local de santé.

Par qui sera-t-on soigné demain ? Comment anticiper le maillage à créer ?

En tentant d'analyser les difficultés des cabinets médicaux. Même un cabinet de médecins libéraux m'a appelé... Cela m'incite à penser que médecins libéraux et salariés peuvent cohabiter dans une commune. Il faut laisser les territoires innover et trouver une organisation pérenne, s'appuyant sur l'organisation de la CPAM ou de l'ARS, en fédérant les huit intercommunalités autour d'une vision collective. Ce dossier sera présent lors des élections de 2020.

Recueilli par
Marie-Claudine CHAUPITRE.

À Lamballe, à Guingamp et dans le Mené, on innove aussi

À Lamballe

Dans le secteur de Lamballe Terre et Mer, une étude a montré que sept communes n'étaient pas suffisamment couvertes par des généralistes : Erquy, Hénanbihen, Pléneuf-Val-André, Plénée-Jugon, Éréac, Trédaniel et Hénon. Des recherches sont en cours pour trouver sept généralistes libéraux et salariés.

Six médecins généralistes, salariés, exercent déjà au centre de santé, logé à l'hôpital de Lamballe. Mi-2021, les praticiens prendront place dans une maison de santé, avec d'autres professionnels, dans l'ancienne caserne des pompiers, après travaux.

À Pléneuf-Val-André, une maison de santé, accueillant deux généralistes et un médecin allergologue, est récemment sortie de terre. Elle sera agrandie pour accueillir infirmiers et kinésithérapeutes... À Erquy, les travaux de la maison de santé s'achèveront en juillet, pour accueillir six médecins généralistes, des infirmiers, des kinésithérapeutes...

À Guingamp

25 des 55 médecins en exercice pourraient partir à la retraite dans les cinq ans : le territoire est en zone prioritaire. Un centre de santé s'appête à ouvrir. Financé par Guingamp Paim-

pol Armor Argoat (GP3A) et piloté par l'hôpital de Guingamp, en lien avec celui de Paimpol et la fondation Bon Sauveur (Bégard), il va salarier des médecins généralistes.

Ces derniers consulteront de 8 h 30 à 20 h, du lundi au vendredi, et le samedi matin. « Cette formule oblige les médecins à partager leur temps entre la pratique hospitalière et la médecine de ville, précise Didier Robert, conseiller communautaire. Car les hôpitaux ont aussi du mal à recruter. On apportera un exercice médical là où celui-ci fait défaut. »

Les médecins pourraient consulter dans les maisons médicales de com-

munes désertées, voire à domicile, auprès des patients les plus vulnérables. Le dispositif « correspond au souhait des jeunes médecins, qui ont envie de varier leur exercice ». Un médecin a été recruté, d'autres candidatures ont été reçues.

L'agglomération propose aussi un fonds de concours, à hauteur de 20 000 €, qui peut être versé à des communes mettant en place une maison de santé, ou à des médecins qui s'associent avec des confrères, pour partager leurs pratiques.

Dans le Mené

« Les médecins s'en allant les uns

après les autres, nous créons un centre de santé qui sera géré par le Centre communal d'action sociale (CCAS) », explique Joseph Sauvé, maire adjoint du Mené.

Dans ce secteur, il existe aussi deux maisons de santé pluridisciplinaires dans la commune nouvelle du Mené (6 500 habitants) : une à Collinée, où une médecin en libéral est installée, ainsi qu'un kiné et un cabinet infirmier. La maison de santé de Plessala n'a plus de médecins en exercice, seulement deux cabinets infirmiers et une kinésithérapeute.

La commune du Mené a trouvé un généraliste avec l'aide d'un cabinet

de recrutement. Ce médecin et un autre, jusqu'alors installé en libéral à Plessala, seront salariés à la maison de santé de Plessala au 1^{er} avril.

« Notre souhait serait d'en avoir trois », indique Joseph Sauvé. Mais la priorité reste de trouver un médecin libéral pour Collinée, toujours avec l'aide du cabinet de recrutement. « Si on n'y arrive pas, on envisagera d'embaucher un médecin salarié, qui dépendrait du centre de santé et interviendrait à Collinée. »

Soizic QUERO,
Fabrice BERNAY,
Marion GONIDEC.

La télémédecine aide déjà les territoires ruraux

Qu'il s'agisse de lutter contre l'AVC à Guingamp, de mieux suivre les personnes âgées dans les maisons de retraite du Mené ou d'apporter une expertise supplémentaire au centre de santé de Saint-Quay-Portrieux, la télémédecine est incontournable.

La télémédecine contre l'AVC à l'hôpital de Guingamp

Lors d'un accident vasculaire cérébral, chaque minute compte. À ce titre, l'arrivée à Guingamp du service de télémédecine dédié, le 5 novembre 2018, ne peut qu'être vécue comme une bonne nouvelle.

Lorsque la circulation sanguine vers le cerveau est bouchée, le traitement doit être administré en moins de 4 h 30 (voire 3 h pour les plus de 80 ans).

L'organisation de ce nouveau service permet une prise en charge par l'urgentiste, à Guingamp, et une téléconsultation avec un neurologue de Saint-Brieuc.

Pour faire le bilan neurologique du patient, ce dernier peut télécommander la caméra installée à Guingamp, échanger avec le patient et l'urgentiste, pour poser son diagnostic depuis Saint-Brieuc. De précieuses minutes de gagnées.

C'est un facteur d'égalité des chances pour les patients du territoire : « Avant, les personnes vivant au sud de Guingamp, parfois à plus d'une heure de route de Saint-Brieuc, étaient défavorisées concernant la



La télémédecine contre l'AVC, à l'hôpital de Guingamp. CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

prise en charge de l'AVC. Ce n'est plus le cas », estimait le cadre de santé Nicolas Bolloch, lors de la présentation du dispositif, le 14 janvier.

Dans les Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) du Mené

Joseph Sauvé, maire adjoint de la commune du Mené, envisage les consultations à distance dans la commune, dans un contexte précis et sous réserve des possibilités technologiques existantes.

« L'installation des médecins reste notre priorité mais nous avons évoqué le sujet de la télémédecine, lundi 14 janvier 2019, avec la Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM). Il va falloir qu'on s'équipe. Nous espérons avoir la fibre optique début 2020. Ce qui nous permettra

de pratiquer la télémédecine, sans doute à la maison de santé, mais surtout dans les deux Ehpad du Mené (140 résidents). C'est sans doute plus facile à mettre en œuvre que dans les maisons de santé. S'il y a un appel à projets, on y répondra », assure Joseph Sauvé.

Télé expertise et téléconsultation à Saint-Quay-Portrieux

Le centre de santé de Saint-Quay-Portrieux souhaite développer la télémédecine de deux manières : pour faire de la télé-expertise, c'est-à-dire qu'il fera appel à des spécialistes par télémédecine ; et pour faire de la téléconsultation, en faisant lui-même des consultations à distance. Des échanges ont démarré avec l'hôpital de Saint-Brieuc.

FRANCE INTER RECORD ABSOLU

MERCI



VOUS ÊTES 6 461 000 AUDITEURS À NOUS ÉCOUTER CHAQUE JOUR, 346 000 DE PLUS EN 1 AN